

**DELIBERATION N° 18/270 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
ADOPTANT L'APPEL A PROJETS « E SO VITE FACENU A NOSTRA STORIA -
LEURS VIES FONT NOTRE HISTOIRE »**

SEANCE DU 27 JUILLET 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt sept juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juillet 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-François CASALTA à M. Paul MINICONI
Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI à M. Antoine POLI
Mme Laura FURIOLI à M. Michel GIRASCHI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Marie-Hélène PADOVANI à Mme Catherine RIERA
Mme Laura Maria POLI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Pascale SIMONI à M. François BENEDETTI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Anne TOMASI
Mme Julia TIBERI à Mme Mattea CASALTA

ETAIENT ABSENTS : MM.

François-Xavier CECCOLI, François ORLANDI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

ADOpte l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia-Leurs vies font notre histoire ».

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia-Leurs vies font notre histoire ».

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer tous documents administratifs et financiers relatifs à la mise en œuvre de cet appel à projets.

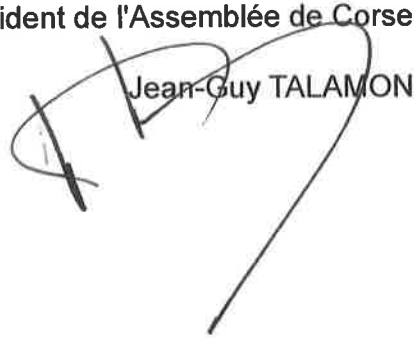
ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 27 juillet 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Notre collectivité souhaite développer, de la maternelle à l'Université, une véritable offre de services éducatifs.

Cet objectif, qui pourrait se traduire par l'élaboration d'un « plan territorial d'actions éducatives », doit ainsi participer à la création d'une offre de parcours éducatifs tout au long de la scolarité concourant à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Quelques exemples peuvent être présentés :

- la réalisation et la mise à disposition d'outils pédagogiques ;
- des aides financières directes ou indirectes dans le cadre, par exemple, d'appels à projets culturels et patrimoniaux ou de projets favorisant l'ouverture méditerranéenne et européenne (subventions, financements de transports...) ;
- des aides destinées à promouvoir et encourager des séjours réguliers en centres d'immersion ou en classe « découvertes » (culture, patrimoine, environnement...) ;
- l'accompagnement des projets favorisant l'insertion des jeunes dans des projets éducatifs innovants...

Ce projet, qui sera construit de façon transversale au sein de la Collectivité de Corse, s'appuiera sur les nombreux travaux menés ou en cours de réalisation ces derniers mois, par exemple, le Pattu pè a ghjuventu. Il sera présenté devant votre Assemblée avant la fin de l'année 2018 et s'appuiera sur un règlement d'aides.

Afin d'initier cette démarche, nous souhaitons cependant lancer, dès la rentrée scolaire 2018, un appel à projets intitulé « E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire » permettant la mise en œuvre de la motion que notre Assemblée a adopté les 29 et 30 juin dernier et qui reprenait la proposition de « L'ASSEMBLEA DI I ZITEDDI » portant création d'une journée d'échanges entre les écoles, les collèges et les lycées relative à la valorisation des personnages historiques insulaires.

Les modalités cet appel à projets vous sont présentés dans les documents annexes de ce rapport.

Il est donc proposé à l'Assemblée de Corse :

- d'adopter l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire » ;
- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire », organisation du comité territorial de sélection des

candidatures, du suivi des projets, organisation de la journée de rencontre, etc.

- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer tous documents administratifs et financiers relatifs à mise en œuvre de cet appel à projets (invitations, arrêtés, etc.).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

APPEL À PROJETS

E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire
Année scolaire 2018-2019

1. Le contexte

Il existe en Corse une multitude de personnages historiques célèbres ou moins connus. La valorisation de ces femmes et de ces hommes remarquables est importante. Elle permet de perpétuer la mémoire de nos villages, mais aussi de mieux connaître l'histoire de notre île.

Elle constitue aussi une étape de la réappropriation de cette histoire trop souvent méconnue ou ignorée et peut être également un vecteur de développement du tourisme patrimonial dans tous les territoires de la Corse.

Au cours de la 3^{ème} session extraordinaire des 29 et 30 juin 2017, l'Assemblée de Corse a voté la proposition de « L'ASSEMBLEA DI I ZITEDDI » portant création d'une journée d'échanges entre les écoles, les collèges et les lycées relative à la valorisation des personnages historiques insulaire. L'objectif de cet appel à projets est donc la mise en œuvre de la motion adoptée. Il s'agit de donner les moyens aux établissements candidats afin qu'ils puissent réaliser un projet de valorisation d'un personnage historique de Corse qui sera présenté lors d'une journée d'échanges qui se déroulera en fin d'année scolaire 2018-2019.

2. Nature du projet présenté

L'appel à projets concerne les élèves des écoles, collèges ou lycées de Corse, publics ou privés. Les candidats sont invités à produire une œuvre collective tout support valorisant un personnage historique de Corse. Il pourra s'agir par exemple d'un tableau, d'une bande dessinée, d'un film, d'une animation, d'un site internet... l'œuvre pourra être dessinée, écrite, chantée, jouée... en langue corse et/ou française.

La localisation géographique de l'établissement ne doit pas constituer une contrainte dans le choix du personnage à valoriser. Une grande liberté est laissée aux candidats qui pourront sélectionner, en motivant leur choix, des personnages ayant vécu hors de la commune de rattachement de leur établissement. Des groupes d'individus ayant joué un rôle important dans l'histoire d'une commune pourront aussi être valorisés.

Chaque établissement ne pourra présenter qu'un seul projet à travers une classe ou un groupe d'élèves pouvant être issu de différentes classes.

3. Déroulement de l'appel à projets

L'appel à projets sera ouvert du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018. Les candidatures (fiches présentées en annexe) devront être retournées par courrier électronique ou par voie postale au service instructeur de la Collectivité de Corse, au plus tard le 16 novembre 2018 à minuit.

Entre le 19 novembre et le 30 novembre 2018, la Collectivité de Corse réunira un comité territorial de sélection constitué de représentants de la Collectivité de Corse et de l'Éducation Nationale.

Le comité aura pour mission de sélectionner trois projets par niveau (écoles, collèges et lycées).

Les neuf projets sélectionnés recevront une notification par la Collectivité de Corse avant le 21 décembre 2018.

Les candidats sélectionnés s'engagent à venir présenter leur réalisation lors de la journée d'échange organisée en fin d'année scolaire par la Collectivité de Corse. La durée de cette présentation ne devra pas excéder 15 minutes et donnera suite à des échanges. Il est à noter que l'ensemble des frais occasionnés pour assister à cette rencontre sera pris en charge par l'organisateur.

Les projets seront sélectionnés à partir des critères suivants.

Le projet :

- la qualité et la précision ;
- la cohérence avec les objectifs de l'appel à projets ;
- l'innovation et l'originalité.

L'approche :

- les méthodes actives et dynamiques favorisant l'émergence de questionnements, les échanges et l'interaction ;
- les projets transversaux (disciplines, supports...).

L'impact et la mobilisation des élèves :

- la nature et la pertinence des supports utilisés ;
- la proposition, à l'appui du projet, d'évènements de restitution, d'outils permettant un rayonnement de l'action auprès de tous les publics.

4. Financement et accompagnement du projet

Les projets retenus bénéficieront chacun, pour leur réalisation et le déplacement à la journée d'échange, d'une aide financière de la Collectivité de Corse de 2 500 €.

La participation financière de la Collectivité de Corse sera versée pour chaque école à la commune et pour les collèges et les lycées directement à l'EPL. Elle servira à financer uniquement les dépenses indispensables à l'accomplissement du projet (petits matériels, transports, achat d'ouvrages, imprimerie, fabrications diverses...).

Un arrêté attributif de subvention sera communiqué avant le 31 décembre 2018.

Le paiement interviendra dès le projet achevé, à la réception de la fiche bilan et de l'ensemble des pièces justificatives (factures acquittées...) qui devront être transmises avant le 30 juillet de l'année scolaire en cours.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est supérieur à 2 500 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention sera de 2 500 €.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est inférieur à 2 500 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention correspondra au montant total des pièces justificatives fournies.

Les participants pourront également être accompagnés dans la réalisation de leur projet par des intervenants agréés par l'Éducation nationale, par le réseau Canopé, par des services de la Collectivité de Corse (Musées par exemple) et par tout organisme spécialisé de leur choix (association culturelle ou historique...).

5. Pièces du dossier de candidature

Le dossier est constitué d'une fiche de candidature, d'une fiche de droits à l'image et d'une fiche bilan annexées à cet appel à projets.

La fiche bilan sera adressée à nouveau aux participants lors de la notification des projets sélectionnés.

Appel à projets
« E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire »
Fiche de candidature

Nom de l'établissement :
Nom du responsable du projet :
Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ **Courriel :**

Titre du projet :

(Préciser le personnage historique concerné)

Public(s) concerné(s)

Classe(s) :

Nombre d'élèves :

Descriptif du projet

Objectifs :

Organisation et actions menées lors de la réalisation du projet :

Lien avec les fondamentaux du socle commun :

Production finale attendue :

Partenaires éventuellement associés dans le projet :

- Pour la conception, l'organisation et la logistique (préciser leur rôle) :
- Organismes sollicités pour une intervention spécifique (préciser leur rôle) :

Descriptif des moyens mobilisés :

- Moyens humains :
-
- Moyens matériels (*préciser les dépenses financées par l'aide de la Collectivité de Corse*) :

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :

Transmission de la fiche de candidature et de la fiche droit à l'image

Au plus tard le 16 novembre 2018

Téléchargement possible sur le site www.isula.corsica

À l'adresse électronique suivante : vphc@isula.corsica

À l'adresse postale suivante :

Appel à projets « valorisation des personnages historiques de Corse »

Mme/M.

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Hôtel de la Collectivité de Corse

Rond-point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA cedex 9

Appel à projets
« E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire »
Fiche droit à l'image

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable du projet) :

.....

Enseignant(e) de l'établissement (nom de l'établissement et niveau du groupe d'élèves ou de la classe concernée) :

.....

M'engage à faire signer un document aux parents et représentants légaux des élèves participant à l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire »

- autorise la publication des noms et prénoms, âges et photographie ou clips vidéo des participants à des fins de communication des résultats de l'appel à projets, et ce, sans pouvoir exiger une contrepartie financière ;
- autorise la Collectivité de Corse à utiliser la production de l'appel à projets et à la diffuser dans les lieux publics et privés, ainsi que dans la presse et sur son site internet ;
- cède à la Collectivité de Corse les droits de reproduction, d'adaptation et de représentation des productions pour une éventuelle campagne de communication externe, et ce, pour une durée illimitée.

Fait à :

Le :

Signature du responsable du projet
cachet

Signature du chef d'établissement et

Appel à projets

« E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire »
Fiche bilan

Nom de l'établissement :

Nom du responsable du projet :

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Courriel :

Titre du projet :

(Préciser le personnage historique concerné)

Public(s) concerné(s)

Classe (s) :

Nombre d'élèves :

Réalisation de l'action :

- L'action a-t-elle été réalisée complètement ? Oui / Non / Partiellement
- Si NON, indiquez le motif :

Partenaire(s) sollicité(s) :

Descriptif des moyens utilisés :

- Moyens humains :
- Moyens matériels (*préciser les moyens pour lesquels un financement est demandé*) :

Lieu(x) visité(s) : oui/non

Si oui le(s)quel(s) :

Budget réalisé

Lorsqu'il y a plusieurs partenaires, le coût des interventions de chacun doit être précisé (rubrique Autres financements).

La fiche bilan doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives permettant la mise en paiement de la subvention (factures acquittées).

Si le montant total des pièces justificatives fournies est supérieur à 2 500 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention sera de 2 500 €.

Si le montant total des pièces justificatives fournies est inférieur à 2 500 €, la somme retenue pour la mise en paiement de la subvention correspondra au montant total des pièces justificatives fournies.

DÉPENSES	RECETTES
TRANSPORTS DÉPLACEMENTS POUR LA RÉALISATION DU PROJET : DÉPLACEMENTS POUR LA JOURNÉE D'ÉCHANGE :	AUTOFINANCEMENT :
ACHAT DE PETITS MATÉRIELS :	AUTRES FINANCEMENTS :
VISITE/BILLETTERIE :	PARTICIPATION DES FAMILLES :
AUTRES :	SUBVENTION ACCORDÉE PAR LA COLLECTIVITÉ DE CORSE :
TOTAL :	TOTAL :

Évaluation du projet

- Point forts du projet :

- Difficultés rencontrées dans la réalisation du projet :

- Points à améliorer :

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :

Transmission de la fiche bilan

Au plus tard le 16 novembre 2018

Téléchargement possible sur le site www.isula.corsica

À l'adresse électronique suivante : vphc@isula.corsica

À l'adresse postale suivante :

Appel à projets

« E so vite facenu a nostra storia - Leurs vies font notre histoire »

Mme/M.

Direction adjointe en charge de l'accompagnement éducatif et de la vie étudiante

Hôtel de la Collectivité de Corse

Rond-point du Maréchal Leclerc

20405 BASTIA cedex 9

Accusé de réception

Objet APPEL A PROJETS ' E SO VITE FACENU A NOSTRA STORIA -
LEURS VIES FONT NOTRE HISTOIRE '

Identifiant acte 02A-200076958-20180727-016046-DE

Identifiant interne 016046

Date de réception par la préfecture 6 août 2018

Nombre d'annexes 0

Date de l'acte 27 juillet 2018

Code nature de l'acte 1

Classification 8.1

[Fermer](#)